

Procédure élaborée à partir de la note technique « Indicazioni per l'individuazione e la gestione dei contatti di casi di infezione da SARS-CoV-2 in ambito scolastico (validée en CHSCS le 24/11/2021)

1_ Elève présentant des symptômes au sein de l'établissement :

- orienté vers l'infirmerie ;
- si la fièvre est supérieure à 37.5, un test doit être réalisé, Martine COQUEL remet l'imprimé à la famille ;
- si seulement présence de symptômes sans fièvre, Martine COQUEL adresse l'enfant au médecin traitant, l'enfant pourra revenir à l'établissement soit avec un certificat médical soit avec un test négatif.

2_ Si cas positif est avéré au sein d'une classe :

- La classe est temporairement suspendue
- Une liste avec le nom du cas positif, des élèves et enseignants cas contacts est adressée à l'ATS.
(Sont considérés enfants cas contacts si en présence jusqu'à 48h avant le début des symptômes ou du résultat du test positif de leur camarade)
 - 1er degré Caroline DUCLOS
 - 2d degré Patrizia ANDRESSI
- Le directeur du primaire informe les familles et les enseignant(e)s de la classe
- La proviseure adjointe et Madame Barès (avec l'appui de la vie scolaire) informent les familles et les équipes pédagogiques.
 - Les lycéens : les élèves sont renvoyés à leur domicile.
 - Les collégiens : soit les parents viennent les rechercher soit ils sont autorisés **par écrit** à rentrer seuls au domicile. (Les collégiens patientent dans le Hall ou sur le parvis du préau).
 - Le primaire : les élèves restent en classe. Caroline Duclos prévient les familles. **Les parents viennent chercher les enfants.**

Au Primaire :

- **Maternelle**

Deux cas se présentent :

1- Cas positif élève :

Dès le premier cas positif, la classe est mise en quarantaine pour 10 jours. Les élèves et les personnels enseignants concernés reviennent en classe avec un test négatif. Un formulaire pour l'accès gratuit aux tests est remis aux parents.

L'enseignant et les ASEM en maternelle sont considérés cas contacts. Si l'enseignant et l'ASEM sont vaccinés, ils peuvent revenir en classe après 7 jours avec un test négatif pour travailler à l'école.

2- Cas positif enseignant ou ASEM

Dès le premier cas positif, la classe est mise en quarantaine pour 10 jours. Les élèves et les personnels enseignants concernés reviennent en classe avec un test négatif. Un formulaire pour l'accès gratuit aux tests est remis aux parents.

L'enseignant et les ASEM en maternelle sont considérés cas contacts. Si l'enseignant et l'ASEM sont vaccinés, ils peuvent revenir en classe après 7 jours avec un test négatif pour travailler à l'école.

S'il y a un second cas parmi les adultes, la quarantaine sera de 10 jours pour tous les cas contacts, même pour le personnel vacciné.

- **Elémentaire**

Dès le premier cas positif, la classe est temporairement suspendue et les élèves et enseignants concernés doivent se faire tester une première fois immédiatement (**Jour 0**). Les élèves reviennent en classe dès présentation d'un test négatif.

Les élèves doivent de nouveau se faire tester (**Jour 5**), les élèves poursuivent la classe avec un test négatif.

Si l'enseignant est positif, alors son remplacement est mis en place sur toute la durée de sa quarantaine. Les élèves procèdent aux tests à J0 et J5.

Au-delà de 1 cas positif au sein d'une même classe, la classe bascule en quarantaine et l'EAD se met en place pour 10 jours au primaire. Les enfants reviennent en classe avec un test négatif.

Les tests peuvent être salivaires, moléculaires ou antigéniques, un formulaire pour l'accès gratuit aux tests est remis aux parents par l'école. **Attention les auto-tests ne sont pas valides.**

Tous les enseignants du primaire sont considérés cas contacts et devront se soumettre aux tests Jour 0, Jour 5.

Un enseignant est considéré cas contact s'il a été en présence de l'élève positif **au moins 4 heures consécutives** dans les 48h précédant la positivité.

Si l'enseignant est vacciné, il peut revenir en classe après 7 jours avec un test négatif pour travailler à l'école.

S'il y a un troisième cas positif (personnel ou élève), la quarantaine sera de 10 jours pour tous les cas contacts, même pour le personnel vacciné.

Au secondaire :

Dès le premier cas positif, les cours de la classe ou du groupe sont temporairement suspendus et les élèves doivent se faire tester une première fois immédiatement (**Jour 0**), et reviennent en classe avec un test négatif. Les élèves doivent de nouveau se faire tester (**Jour 5**) et poursuivent la classe avec un test négatif.

Un professeur est considéré cas contact s'il a été en présence de l'élève positif **au moins 4 heures consécutives** dans les 48h précédant la positivité.

Si le professeur est positif, alors son remplacement est mis en place sur toute la durée de sa quarantaine. Les élèves procèdent aux tests à J0 et J5.

Au-delà de 2 cas positifs au sein d'une même classe ou d'un groupe, la classe ou le groupe basculent en quarantaine et l'EAD se met en place. Les tests peuvent être salivaires, moléculaires ou antigéniques, un formulaire pour l'accès gratuit aux tests est remis aux parents par l'école. **Attention les auto-tests ne sont pas valides.**

Les élèves cas contacts qui sont **vaccinés** peuvent revenir au bout de **7 jours** avec présentation de leur certificat de vaccination ET un test négatif.

Les élèves cas contacts **non vaccinés** peuvent revenir au bout de **10 jours** avec un test négatif.

Pour le moment pas d'EAD pour les 3 jours restants (**à voir à l'avenir ou selon le niveau de classe si nécessité hybride**)

S'il y a un troisième cas positif (personnel ou élève), la quarantaine sera de 10 jours pour tous les cas contacts, même pour les personnes vaccinées.

Marie BOCCACCI adresse une communication à l'ensemble des personnels de l'établissement en cas de cas COVID avéré d'un ou plusieurs personnels.

Rappel des gestes barrières :

- **Port du masque obligatoire : rappels fréquents des enseignants et de la famille quant à son importance. Les familles doivent s'engager à fournir plusieurs masques à leurs enfants ;**
- **Hygiénisation fréquente des mains (le plus souvent possible), désinfection du poste de travail et des classes et aération fréquente des locaux ;**
- **Respect de la distanciation, avec une vigilance accrue lors des sorties des classes.**

ATTENTION : SEULE L'ATS PEUT LEVER LA QUARANTAINE